

**ENVIRONNEMENT**

Réduire nos déchets,  
un défi qui n'attend plus

**ZOOM SUR...**

L'aménagement  
vertueux de Gabrielat II

**HABITAT**

Des travaux ?  
On vous accompagne !

**SORTIES**

Faites le plein  
d'animations

# Portes Ariège Pyénées

#3 - Printemps 2024

*Le magazine  
de votre Communauté  
de communes*



**Dossier**

**Covoiturage : cinq lignes  
expérimentées sur le territoire**

Direction Pamiers, Saverdun, Foix ou Toulouse, covoiturez comme vous prenez le bus !

# SOMMAIRE

- 03 **Édito**  
d'Alain ROCHET, Président de la CCPAP
- 04 **En pratique**  
Que fait ma Communauté de communes ?
- 06 **Éco-citoyens**  
Covoiturage : cinq lignes expérimentées sur le territoire
- 08 **Environnement**  
Objectif : réduire nos déchets du quotidien
- 10 **Zoom sur...**  
L'aménagement vertueux de la zone d'activité Gabrielat II
- 12 **Habitat**  
Et si vous baissiez vos factures d'énergies ?
- 14 **Interview...**  
Michel Doussat, Vice-Président en charge de la Petite enfance
- 16 **À la découverte du territoire**  
Le plein de sensations sur la Grande Traversée VTT Ariège-Pyrénées !
- 18 **La CCPAP près de chez vous**
- 22 **Vos sorties et bons plans**

Directeur de la publication Alain ROCHET  
Comité éditorial composé de l'ensemble des services de la CCPAP, janvier 2024.

Maquette *image & france* / Service communication CCPAP.

Impression Groupe Nova Scop

Tirage 19.500 exemplaires

Impression avec une encre végétale sur un papier PEFC : certification de gestion durable des forêts qui vise une utilisation des forêts et des terrains boisés, d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et mondial et qu'elles ne causent pas de préjudice aux autres écosystèmes.



**Alain ROCHET**  
Président de la CCPAP

## Les jalons d'une intercommunalité moderne et efficace

Chères lectrices, chers lecteurs, le présent magazine est une occasion de faire avec vous le bilan des trois premières années de mandat du conseil communautaire élu en juillet 2020. Après mon élection à la présidence de la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées, j'ai fait le choix, avec l'ensemble des conseillers communautaires, d'œuvrer pour donner les moyens à notre intercommunalité d'être un acteur majeur pour le développement de notre territoire.

Pour ce faire, il a fallu se tourner vers la modernité. Au cours de ces trois premières années, la Communauté de communes la plus importante du département de l'Ariège, en nombre d'habitants, s'est ainsi profondément transformée, comme vous le constaterez dans les pages qui suivent, et entend, plus encore, apporter des solutions et des réponses structurelles pour notre avenir commun. Échelon de proximité, aux côtés de nos communes et de leurs habitants, la CCPAP travaille avec ardeur pour un service public de qualité et des politiques publiques efficaces.

## Confiance et détermination pour l'avenir

Durant les 3 dernières années, la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées s'est résolument engagée sur la voie de la

transformation du territoire en s'inscrivant pleinement dans les politiques de transition. En trois ans, des projets structurants ont été bâtis ensemble pour la revitalisation de nos centre-bourgs, pour le développement de nos zones d'activités économiques ou pour la création et l'entretien de nos voiries communautaires. Nous avons aussi poursuivi et renforcé l'accompagnement des associations qui œuvrent en faveur des personnes en difficulté sur notre territoire et nous continuons de travailler pour l'accès à la culture pour tous.

Une intercommunalité c'est bien-sûr des élus communautaires, mais ce sont surtout des agents qui travaillent au quotidien pour proposer et mettre en œuvre les décisions politiques. L'augmentation des compétences de la CCPAP et l'arrivée de nouveaux collaborateurs exigeaient de notre part une réponse adaptée et à la hauteur des enjeux. Je me réjouis de l'inauguration, le 13 septembre 2023, de notre nouveau siège administratif, situé au 26 bis Boulevard Delcassé à Pamiers. Fonctionnel et moderne, ce siège, qui sera agrandi cette année, offre un meilleur accueil au public et des conditions de travail agréables aussi bien pour les agents, qui y travaillent, que pour les élus. Nous pouvons être fiers du chemin parcouru ensemble jusqu'ici. Même si beaucoup reste encore à faire, ayons confiance en notre intercommunalité et en l'avenir.

Bonne lecture,

# Que fait ma Communauté de communes au quotidien ?



## Dynamiser la culture

- > Animation du réseau lecture
- > Programmation culturelle
- > Valorisation du patrimoine
- > Soutien à l'enseignement musical



## Politique du logement et du cadre de vie

- > Lutte contre l'habitat indigne via le Permis de louer
- > Embellissement des façades
- > Création et amélioration de logements privés et sociaux
- > Favoriser l'accès au logement aux personnes en situation de handicap



## Protéger et mettre en valeur l'environnement

- > Entretien des sentiers de randonnée
- > Préservation et mise en valeur de la biodiversité à destination des publics scolaires
- > Plantation et entretien des haies



## Promouvoir le tourisme

- > Développer l'offre d'activités de pleine nature
- > Soutenir l'événementiel



## Accompagner les familles

- > Assurer l'accueil et la garde des enfants de 0 à 3 ans au sein de crèches collectives, familiales et des Relais Petite Enfance (RPE)
- > Accompagnement à la parentalité



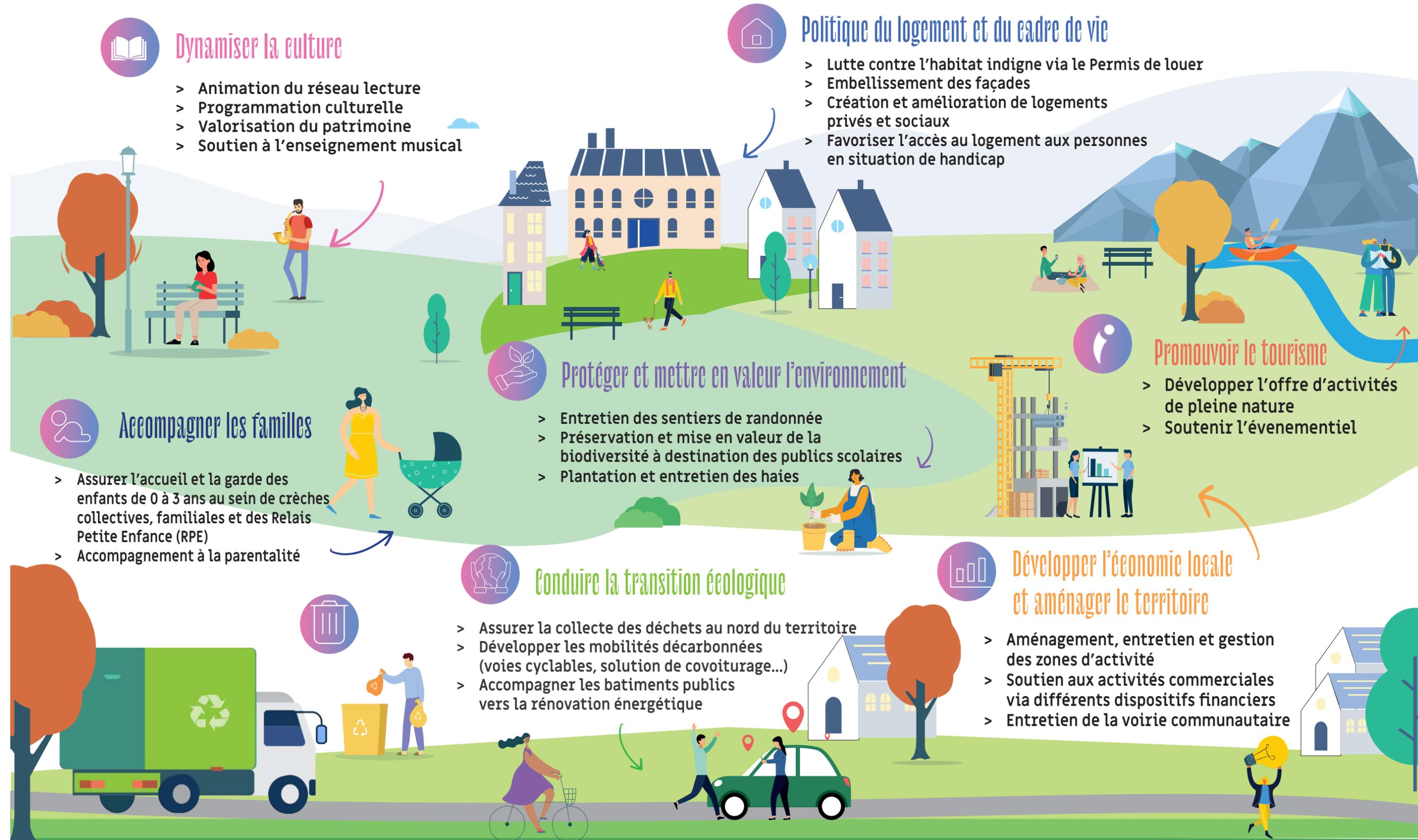
## Conduire la transition écologique

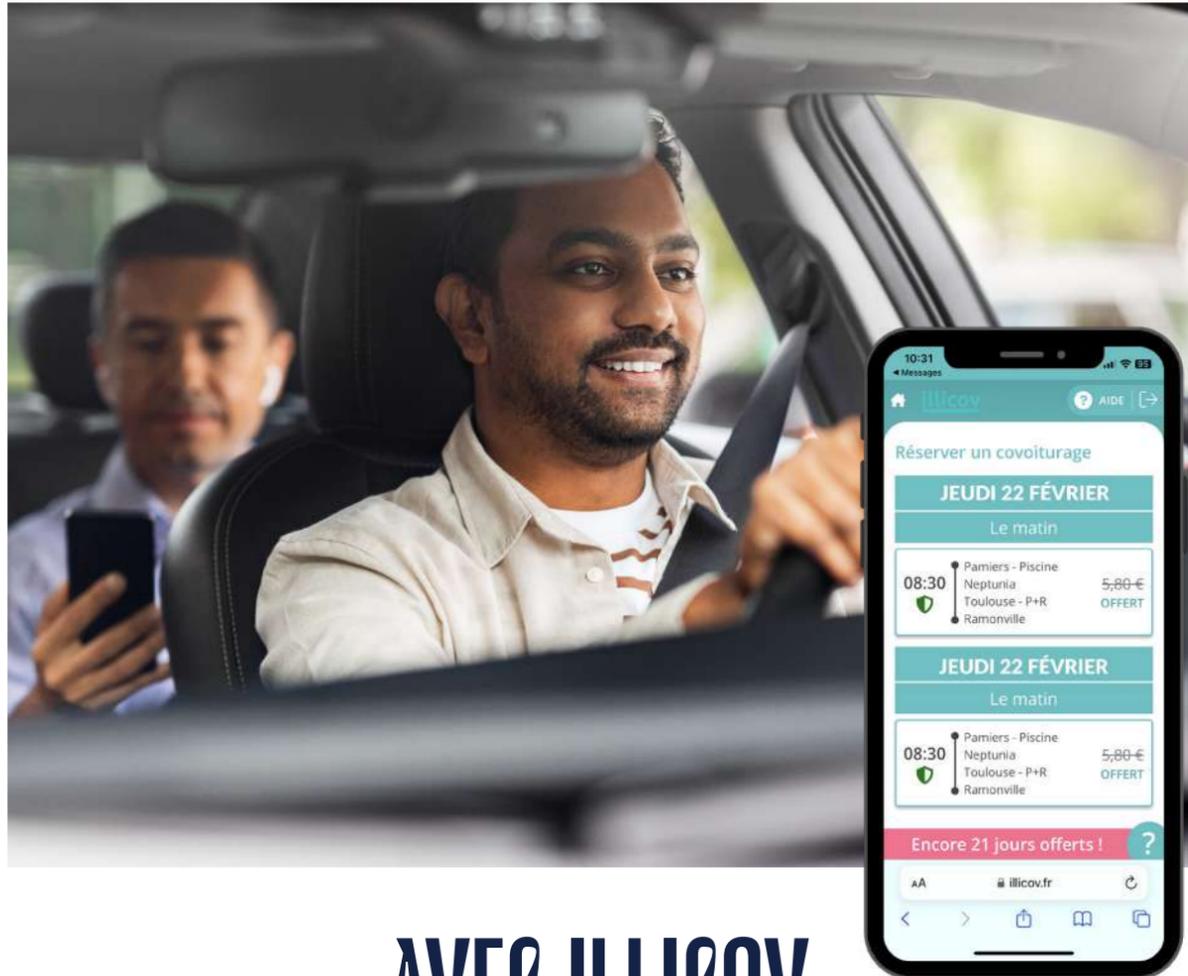
- > Assurer la collecte des déchets au nord du territoire
- > Développer les mobilités décarbonnées (voies cyclables, solution de covoiturage...)
- > Accompagner les bâtiments publics vers la rénovation énergétique



## Développer l'économie locale et aménager le territoire

- > Aménagement, entretien et gestion des zones d'activité
- > Soutien aux activités commerciales via différents dispositifs financiers
- > Entretien de la voirie communautaire





# AVEC ILLICOV, COVOITURER COMME VOUS PRENEZ LE BUS !

Dans un contexte de flambée des prix du carburant, pour lutter contre l'autosolisme et être plus vertueux, la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées (CCPAP) a décidé d'expérimenter cinq lignes de covoiturage régulier au départ de Pamiers, Mazères et Saverdun jusqu'à Foix, Pamiers, Saverdun et Toulouse. Un sérieux coup de pouce à tous ceux qui souhaitent réaliser des économies sur leurs trajets du quotidien. Avec des arrêts fixes et des horaires planifiables en 1 clic, les lignes de covoiturage Illicov sont une solution pour tous ceux qui ont besoin de se déplacer au quotidien, vers leur lieu de travail ou autre, sans se préoccuper de l'organisation.

## ILLICOV EN PRATIQUE

### ■ Quels sont les avantages du covoiturage avec illicov ?



#### JE SUIS CONDUCTEUR

...

Je suis indemnisé entre 0,80 € et 5,80 € pour chaque passager transporté selon la ligne empruntée. Je peux également augmenter facilement ma cagnotte grâce à un système de bonus, même si je roule sans passager. Elle m'est versée chaque mois en euros, par virement directement sur mon compte.

#### JE SUIS PASSAGER

...

Mes trajets sont offerts pendant trois semaines à partir de la date de mon inscription. Et pour covoiturer en toute tranquillité, des départs sont garantis aux heures de pointe. Si les conducteurs font défaut, une solution de secours est mise en place (un taxi ou un VTC par exemple).



#### OU LES DEUX

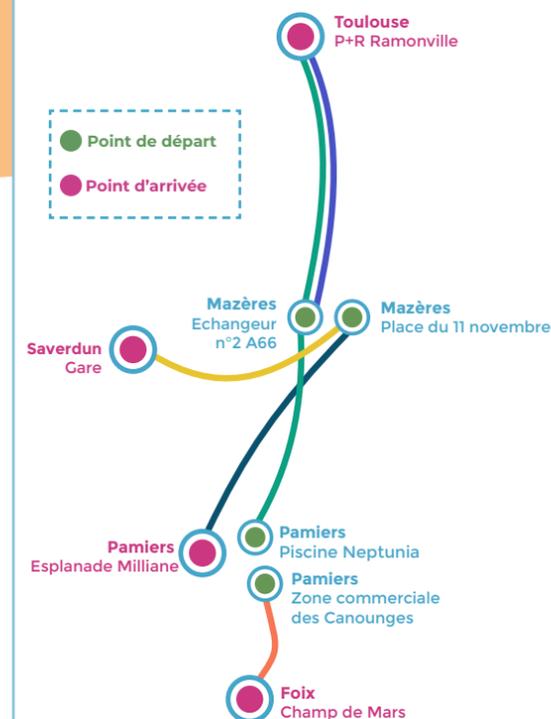
...

J'additionne donc les deux avantages. Tout ceci sans contrainte d'organisation pour une utilisation simple, flexible et adaptée au quotidien. Que je sois conducteur ou passager, je peux planifier mes horaires en 1 clic ; à l'avance ou en dernière minute, sans avoir à entrer en contact avec le covoitreur.



### ■ Comment bénéficier d'Illicov et comment fonctionne l'appli ?

#### PLAN DES LIGNES



#### POUR BÉNÉFICIER DU SERVICE, IL EST NÉCESSAIRE DE S'INSCRIRE VIA UNE APPLICATION WEB

Il suffit de se rendre sur [www.illicov.fr](http://www.illicov.fr) et de rentrer son adresse de départ et d'arrivée. Vous serez automatiquement redirigé vers la ligne correspondant à votre itinéraire. De là, il vous faudra simplement vous inscrire. Vous recevrez alors par mail un lien vers l'application web qui vous permettra d'utiliser le service.

Attention : il est nécessaire d'activer la géolocalisation sur votre navigateur web afin de valider vos trajets.

Concrètement, les conducteurs proposent leurs places disponibles sur les trajets qui les intéressent. Cela peut se faire à la dernière minute ou 7 jours à l'avance, afin de garder de la flexibilité. Ils se positionnent sur un horaire sur lequel ils s'engagent à passer. Le jour J, le conducteur passe à l'arrêt, récupère les passagers et les dépose au terminus, ou bien à un arrêt intermédiaire, de la ligne.

Pour les passagers, c'est un peu le même principe : il peut réserver son covoiturage à l'heure qui lui convient entre 7 jours et 10 minutes avant le départ. Il lui suffit d'arriver à l'heure à son arrêt pour être conduit jusqu'à l'arrêt d'arrivée.

Plus d'infos : [www.ccpap.fr](http://www.ccpap.fr)  
ou en scannant le QR Code



# OBJECTIF : RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Mieux consommer, moins jeter, mieux trier : certainement le credo de cette nouvelle ère. La Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées (CCPAP) a fait du thème de la réduction des déchets l'une de ses priorités. Gestionnaire en régie de la collecte des déchets ménagers sur la partie nord du territoire et adhérente au Smectom du Plantaurel pour le traitement des déchets et la collecte sur la partie sud, l'intercommunalité souhaite œuvrer pour accompagner les populations vers la réduction de leurs déchets.

Bien mais peut mieux faire ! En effet, même si on constate au fil des années une baisse du poids des déchets jetés (260kg/an/habitant en 2018 contre 235kg/an/habitant en 2023) ; il est nécessaire d'aller plus loin ! Et pour cause, deux tiers des déchets jetés actuellement par les Ariégeois peuvent être triés et valorisés et seuls 90 kg ont réellement leur place dans la poubelle noire. En effet, un effort important reste encore à mener pour le tri des textiles, du linge et des chaussures dont 10kg/an/hab. sont, comme en 2018, encore déposés dans les ordures ménagères résiduelles.

Pour rappel, une fois le sac noir déposé dans le bac à ordures ménagères, il est collecté et ne peut plus faire l'objet d'une valorisation quelconque. Son contenu est enfoui sur le site de Berbiac à Manses.

## Comment agir au quotidien ?

Réfléchir à ses achats en évitant les produits suremballés, trier systématiquement les emballages et le papier, composter ses biodéchets... Bien plus qu'un véritable enjeu environnemental, la réduction des déchets est également devenue un enjeu financier pour les ménages avec l'instauration, depuis le 1er janvier 2024, d'une part incitative à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour les foyers collectés par le Smectom du Plantaurel.

Afin de vous accompagner vers la réduction de vos déchets, la CCPAP déploie, elle aussi, plusieurs dispositifs. Parmi eux, le subventionnement pour l'achat de broyeurs à végétaux pour les particuliers, la vente de composteur à prix préférentiel ou encore la mise en place d'un espace « Ressourcerie » au sein de la déchetterie de Saverdun en partenariat avec Emmaüs à Pamiers. Ainsi, lors de votre passage, n'hésitez pas à signaler au gardien le dépôt d'un objet en bon état. Ainsi, il ne suivra pas la filière habituelle des déchets mais pourra rejoindre un réseau de distribution social et solidaire.



## NOTRE ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT en trois actions

Le saviez-vous ? Votre lieu de vie a été labellisé une nouvelle fois « Territoire engagé pour la nature ». Ce label, reconduit jusqu'en 2025, atteste d'une part d'un engagement déjà fort de l'intercommunalité en matière de préservation et de valorisation de l'environnement tout comme de la biodiversité locale. Il traduit également la volonté de la CCPAP d'aller toujours plus loin. La preuve, par trois.

- 1 Protéger**  
LA BIODIVERSITÉ LOCALE
- 2 Réimplanter**  
DES HAIES CHAMPÊTRES
- 3 Sensibiliser**  
LES SCOLAIRES ET LEURS PARENTS

Pour protéger l'environnement et plus précisément la biodiversité locale, il est important d'en connaître toute sa richesse. C'est pourquoi l'intercommunalité a réalisé, après trois ans de travail, un Atlas de la biodiversité sur le territoire de ses communes membres, avec le soutien de l'ANA-Conservatoire d'Espaces Naturels d'Ariège. Et pour cause, ce territoire, situé en plaine et piémont des Pyrénées, est constitué en majorité de milieux agricoles cultivés. Peu étudié, il présente pourtant des espaces divers (milieux boisés, ouverts, bocagers et humides) et un cortège d'espèces de milieux agricoles menacées tels que les oiseaux, les chauve-souris et les insectes (papillons, libellules, abeilles, etc.). Fort de cet inventaire, la CCPAP œuvre depuis pour sensibiliser les acteurs locaux à sa préservation. Pour le protéger, la CCPAP a mis en place une fauche différenciée sur les axes routiers dont elle assure l'entretien.

La CCPAP finance annuellement un programme de plantations de haies dites « champêtres », c'est-à-dire constituées de plusieurs essences, de préférence locales. Cette réimplantation sur le territoire poursuit plusieurs objectifs : lutter contre l'érosion des sols ; préserver la biodiversité en assurant des continuités écologiques ; lutter contre l'évaporation permettant de limiter l'assèchement des cultures ; favoriser la transition paysagère ; enrichir mais surtout préserver le patrimoine paysager et végétal. Le programme concerne tout type de terrains y compris ceux des particuliers exploitants. Mais aussi les communes, les syndicats mixtes, les entreprises, les associations, les écoles... Cette action a été confiée à l'association Haies Ariégeoises aux côtés de laquelle en trois ans, près de 25 km de haies champêtres ont été réimplantées sur le territoire. Il s'agit du chiffre le plus élevé du département, preuve du volontarisme de la CCPAP.

L'intercommunalité joue également un rôle important dans la sensibilisation des publics en matière de protection environnementale, et notamment des scolaires. En effet, convaincue que sensibiliser les plus jeunes, permet aussi d'atteindre leur famille, la CCPAP a mis en place plusieurs actions concrètes auprès des scolaires. « Culture et pollinisateurs » a notamment permis à des compagnies de théâtre locales d'intervenir dans plusieurs écoles du territoire pour mener un travail artistique autour de la préservation des pollinisateurs. Un succès qui a mené la CCPAP à organiser sa première Journée de l'environnement à Bonnac, en 2023, afin d'offrir à ces enfants un événement de restitution mais aussi une vitrine pour le message qu'ils souhaitaient transmettre. Avec un quizz des élus sur la biodiversité, et des ateliers organisés aux côtés de différents partenaires, la Journée de l'environnement a été un succès. Elle est vouée à être pérennisée et à tourner sur le territoire.



Zoom sur...

## L'AMÉNAGEMENT VERTUEUX DE LA ZONE D'ACTIVITÉS GABRIELAT II

**Dès 2020, la CCPAP a marqué sa volonté de viabiliser ses zones d'activités économiques et d'agrandir la zone d'activité Gabrielat afin de répondre, d'une part, aux besoins des entreprises sur notre territoire, et d'autre part, pour en faire le deuxième poumon économique du département, après la zone du Pic. Douze hectares supplémentaires ont ainsi été aménagés en continuité de Gabrielat I au nord de Pamiers.**

Ce projet d'envergure a nécessité un investissement de 2,8 millions d'euros de la part de la CCPAP. Il ambitionne une qualité architecturale, une qualité de vie et une qualité environnementale.

L'aménagement de Gabrielat II offre la perspective d'une augmentation des capacités d'accueil de nouvelles entreprises. À terme, elle a vocation à accueillir autour de 1 000 salariés. Cette nouvelle zone répondra pleinement aux enjeux et aux attentes des entreprises, notamment grâce à des espaces publics de qualité, des circulations douces intégrées et des espaces paysagers agréables. À cet égard, une collaboration fructueuse a été menée, au cours des travaux, avec les spécialistes

de l'ANA-CEN, structure consacrée à l'étude de la biodiversité, des milieux naturels, de la faune et de la flore et aux relations qui lient l'humain et la nature. Gabrielat II est donc conçue pour être un véritable lieu de vie où la végétation locale a toute sa place. Par ailleurs, la construction d'un merlon de quatre mètres de haut, habillé d'essences d'arbres locaux permettra de protéger les habitants du hameau de Trémège des potentielles nuisances visuelles et phoniques liées à l'activité des entreprises.

Fin 2023, les travaux de construction du nouvel atelier de l'entreprise Aubert & Duval ont débuté sur la zone pour remplacer l'atelier qui avait été détruit en septembre 2021 à cause d'un incendie.

## LES BRÈVES ÉCO' DES PORTES D'ARIÈGE PYRÉNÉES

### 12 > entreprises installées en trois ans sur les zones d'activités du territoire

Depuis des années maintenant, la CCPAP n'a eu de cesse de mener une politique de développement économique forte sur son territoire. Si bien que de 2021 à aujourd'hui, pas moins de 12 entreprises se sont installées sur les sept zones d'activités dont l'intercommunalité a la charge. Un dynamisme et une attractivité que l'on doit notamment à la commercialisation de parcelles totalement viabilisées (voirie, réseaux d'eaux et électriques) ainsi qu'à un accompagnement personnalisé allant de la phase de dépôt du permis jusqu'à l'installation sur site. D'autres projets d'installation sont en cours de finalisation.



### 824 402 € > d'aides attribuées par la CCPAP en direction des entreprises

En trois ans, la CCPAP a octroyé 824 402 € d'aides à l'immobilier d'entreprise afin de favoriser l'installation, le maintien ou le développement de celles-ci sur les zones d'activités. Cette aide financière, dont les montants varient en fonction des projets, a pour but de soutenir, en appui d'autres acteurs locaux, la création, l'acquisition ou bien encore l'extension de locaux à usage industriel, artisanal ou logistique. L'objectif étant de maintenir de l'activité et des emplois sur le territoire.



### 27 > porteurs de projet accompagnés dans le cadre des Fonds de revitalisation

Ces dernières années, le territoire de l'intercommunalité a bénéficié de la signature de deux conventions de revitalisation : l'une à Mazères, l'autre à Pamiers. Pour rappel, celles-ci interviennent après la restructuration de grande ampleur d'une entreprise locale, et prévoit donc la création d'une enveloppe financière visant à soutenir de nouvelles activités ou à maintenir des activités existantes. À Mazères, l'opération s'est achevée après avoir soutenu pas moins de 8 projets. Du côté de Pamiers, où l'enveloppe du Fonds de revitalisation est toujours ouverte, ce sont d'ores et déjà 19 projets qui ont été accompagnés en centre-ville de Pamiers. Un véritable coup de pouce pour des porteurs de projet qui souhaitent installer leur activité en cœur de ville et ainsi, redynamiser la zone.



### 9 > réunions organisées à la rencontre des chefs d'entreprises

Les zones d'activités des Portes d'Ariège Pyrénées sont dynamiques et nécessitent une gestion rigoureuse pour permettre le meilleur développement possible aux entreprises qui s'y trouvent et y évoluent quotidiennement. Afin de conserver ce lien de proximité, la CCPAP a entrepris depuis trois ans maintenant l'organisation de temps de rencontres avec les chefs d'entreprises. Au total, 9 réunions ont été organisées. L'occasion d'échanger sur les pistes d'amélioration à prévoir pour faire des zones d'activités de vrais lieux de vie, et non plus de travail seulement.





## ÉNERGIES : ET SI VOUS BAISSIEZ LA FACTURE ?

**Vos factures d'énergies ne cessent de grimper ? Vous avez un projet de rénovation énergétique mais vous n'arrivez pas à y voir clair parmi la multitude de dispositifs existants ? Que vous soyez propriétaire occupant ou bien bailleur, saviez-vous que la CCPAP peut vous accompagner tant financièrement que techniquement ? Reportage chez une habitante.**

« Cela nous change la vie ! Il fait bien meilleur à l'intérieur, même l'été, et notre facture a été divisée par deux ! » Cette habitante du territoire, mère de deux enfants, est formelle. Depuis les travaux de rénovation énergétique qu'elle a réalisés chez elle, sa situation n'a plus rien à voir. Pourtant, en novembre 2022, lorsqu'elle pousse la porte de la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées (CCPAP) pour la première fois, alors tout juste propriétaire avec son compagnon, ses inquiétudes sont grandes : « En ce moment, nous avons vraiment froid ! Nous ne pouvons pas continuer ainsi », nous avait-elle alors confié. Désireux d'effectuer des travaux, leur notaire ainsi que l'ALEDA - l'agence locale de l'énergie du département de l'Ariège - avaient aiguillé le couple vers l'intercommunalité. Objectif : mobiliser toutes les aides auxquelles ils étaient éligibles afin de financer l'opération.

### Prise en charge financière et accompagnement administratif

Avec l'ensemble des pièces nécessaires et notamment les devis déjà réalisés (changement des menuiseries, isolation par l'extérieur, des combles, plancher du garage) le couple a, à cette occasion, ouvert aux côtés du technicien de l'intercommunalité son dossier sur le site [www.monprojetanah.fr](http://www.monprojetanah.fr). C'est lui qui, avec les pièces justificatives fournies, a pu lancer dans la foulée le dossier. Une aide de taille pour ceux qui ont du mal à y voir clair dans les démarches administratives. Pour finaliser le dossier, un diagnostic de performance énergétique (DPE) a dû être réalisé par un prestataire extérieur. Ce dernier a été pris en charge par la CCPAP et a permis de réaliser un bilan de la situation énergétique actuelle de l'habitation ainsi qu'une estimation des économies d'énergie que les travaux pourraient générer. Pour être subventionné par l'Anah, le couple devait répondre à plusieurs critères dont notamment la

qualification des entreprises et les économies d'énergies générées par les travaux. Le dossier a été officiellement déposé en février 2023. Son instruction rapide a permis d'effectuer l'ensemble des travaux durant l'été 2023. À la fin du mois d'août, tous les travaux étaient terminés et ont permis au couple de constater une véritable différence, notamment durant les fortes chaleurs. Un constat également partagé au moment des premières baisses de températures.

**Au total, le coût total des travaux s'élève à 49 000€ ; ils ont pu être financés à hauteur de 42 % (soit 19 000 € de l'Anah et 2 000 € de la CCPAP). Un financement qui a permis au couple d'effectuer tous les travaux d'un coup et d'avoir eu un résultat visible immédiatement.**

### VOUS AUSSI, CONTACTEZ-NOUS

Service Habitat - 26 bis boulevard  
Delcassé à Pamiers - Tél : 05.34.01.21.73

Mais aussi

### Rendez-vous aux Cafés de la rénovation de la rénovation !

Retrouvez-nous à l'occasion des Cafés de la rénovation énergétique, organisés par la CCPAP en partenariat avec les conseillers de l'ALEDA et les architectes du CAUE de l'Ariège. Sans rendez-vous, de 10h à 18h30, venez échanger avec des professionnels autour de vos projets le 13 mars, à Pamiers (salle des Capelles), et le 14 novembre, à Mazères (salle du Séminaire). Les professionnels du secteur (agences immobilières, notaires, artisans etc.) sont également les bienvenus à ces occasions !



## PERMIS DE LOUER : DU CONCRET CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Le Permis de louer, engagé pour la première fois en Ariège par la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées (CCPAP) en 2021, vient de fêter ses deux ans d'existence ! Pour rappel, ce dispositif, obligatoire pour les propriétaires bailleurs des périmètres concernés (voir ci-contre), a été mis en place afin de lutter concrètement contre l'habitat indigne et permettre l'amélioration des conditions de vie des habitants du territoire.

### Des visites sur site pour vérifier la conformité des logements

Dans les zones concernées, le Permis de louer est donc désormais requis avant toute mise en location. Pour ce faire, des visites sur site sont effectuées afin de vérifier la conformité des biens destinés à être mis en location. Chaque évaluation se base sur des critères objectifs, portant à la fois sur la sécurité (hauteur des gardes-corps, installation électrique etc.) et la salubrité du logement selon les textes de loi en vigueur. À l'issue de ces visites, la demande peut être accordée, avec ou sans réserve (c'est-à-dire avec la nécessité de fournir la preuve que les points d'amélioration ont été réalisés) ou bien tout simplement refusée.

En deux ans, plus de 1 000 demandes de Permis ont été formulées et traitées par la CCPAP. Sur l'ensemble de ces demandes, la majorité ont donné suite à des accords : soit total (48%), soit avec des réserves (49%). Seuls 3% ont donné lieu à un refus catégorique.

Notons que le tarif de la procédure est de 200 € par logement, abaissé à 100 € pour les demandeurs qui se présentent d'eux-mêmes avant l'entrée des nouveaux occupants.

### Après deux ans de pédagogie, place à la verbalisation

Si la pédagogie était de mise durant ces premières années, la CCPAP a travaillé aux côtés de la préfecture de l'Ariège pour mettre en place un système de verbalisation afin de lutter plus activement contre les situations complexes.

Celles-ci pourront donc intervenir en cas de location en l'absence de Permis ou bien en cas de location malgré un refus. Selon l'arrêté préfectoral du 26 avril 2023, ces verbalisations peuvent aller de 500 à 5 000 € par logement loué sans permis et jusqu'à 15 000 € pour un logement loué malgré un refus !

## LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Le Permis de louer est **OBLIGATOIRE** dans six communes de la CCPAP

D'abord appliqué aux centres anciens de Pamiers, Mazères et Saverdun, d'autres communes ont décidé d'intégrer, dernièrement, le périmètre du dispositif. On y retrouve aujourd'hui les centres de village de Saint-Amans (devenu hameau de Bézac), Bénagues et Bonnac. Pour vérifier votre éligibilité, rendez-vous en ligne : [www.permisd louer.eu/CCPAP/](http://www.permisd louer.eu/CCPAP/)

→ Il existe un guide pratique pour tout comprendre

Un guide pratique a été édité afin d'expliquer en détail la procédure à suivre. Scanner le QR code pour le consulter >



# Interview

**Michel Doussat, Vice-Président à la Petite enfance et maire de Saint-Jean-du-Falga**



**À la CCPAP, l'adaptabilité et l'innovation sont au cœur des métiers de la Petite enfance.**

**Quelles ont été les actions phares menées en faveur de l'accueil des jeunes enfants sur le territoire ces trois dernières années ?**

Avant toute chose, je souhaite préciser que le travail mené au sein de la Petite enfance n'est pas l'œuvre d'un seul homme mais bien de toute une équipe d'élus et de professionnels engagés. La petite enfance a toujours été une priorité pour l'intercommunalité, car elle est - nous en sommes persuadés - un levier essentiel pour l'attractivité économique de notre territoire et une composante tout aussi importante pour le cadre de vie des habitants des Portes d'Ariège Pyrénées. Ainsi, durant ces trois dernières années, nous avons mené un travail constant pour maintenir et développer la qualité de nos accueils. J'en veux pour preuve deux belles réalisations - tout un symbole pour moi - que sont l'acquisition d'un local à Pamiers pour y accueillir, depuis 2021, le Relais Petite Enfance (RPE) « Les Petits Canards » à destination des assistant(e)s maternel(le)s du territoire ainsi que la construction d'un bâtiment innovant pour offrir, dès 2023, de bien meilleures conditions d'accueil à la crèche de La Tour-du-Crieu, et au RPE de « La Critournelle ». Cela s'est aussi traduit par les augmentations progressives de nos capacités d'accueil au sein de nos structures, que ce soit à La Tour-du-Crieu, à Saverdun ou encore à Mazères.

**Comment qualifiez-vous le travail mené par le service ?**

Ce travail constant relève d'un réel souci d'amélioration. Il oblige aussi bien les élus membres de la commission Petite enfance, que les équipes qui composent le service, de toujours réfléchir et se remettre en question pour faire évoluer le fonctionnement et les pratiques professionnelles, mettre en place de nouveaux projets. Pour les équipes, il est également question d'adaptabilité quotidienne. Une qualité qu'il faut noter, et savoir reconnaître car elle fait

partie de la réalité de ces métiers.

**Quels sont les défis que la Petite enfance va devoir relever dans les années à venir ?**

Justement, ce personnel dont nous saluons l'engagement est d'autant plus précieux que nous sommes confrontés à de réelles problématiques de recrutement. Rendre les métiers de la Petite enfance attractifs, pour toutes les raisons évoquées précédemment, fera donc partie des défis à relever dans les années à venir. Nous avons d'ailleurs décidé d'entreprendre un vrai travail à ce sujet. Les professionnelles ont elles-mêmes lancé l'idée d'organiser une Semaine de sensibilisation, en 2023, sur le métier d'assistant(e) maternel(le). Cela s'est traduit par l'organisation de plusieurs événements sur le territoire pour faire connaître ce métier, évoquer ses évolutions, ses atouts et ses freins. Une vraie réussite. C'est une initiative à saluer et que l'on souhaite pérenniser car ce métier a toute sa place aujourd'hui dans la diversité des modes de garde, et bien plus encore à l'avenir.

**Parce que le métier évolue, mais aussi le besoin des (futurs) parents.**

Tout à fait, nos réflexions futures vont se concentrer justement autour de ces nouvelles attentes, de ces évolutions sociétales qui impactent directement le secteur de la petite enfance. Il y a donc un vrai travail à mener pour trouver des alternatives aux modes de garde que l'on connaît. Comme toujours, nous allons devoir faire preuve d'innovation, pour trouver des solutions, étoffer nos services afin qu'ils correspondent aux besoins des parents et futurs parents du territoire. Je ne doute pas que nous y parviendrons car nous sommes tous animés par le même désir : celui de proposer un service de qualité ainsi qu'un vrai accompagnement des enfants et de leurs parents.



## UNE NOUVELLE CRÈCHE ET UN RPE À LA TOUR-DU-CRIEU

Lieu d'accueil enfants-parents

**Mazères et Saverdun désormais à L'Unisson**

C'était une action inscrite au Projet de territoire de la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées (CCPAP). La voilà donc déjà concrétisée. En effet, le lieu d'accueil enfants-parents L'Unisson, plus connu localement sous le nom de LAEP, étend désormais son maillage territorial jusqu'aux villes de Saverdun et de Mazères.

Ainsi, deux demi-journées supplémentaires permettront un accueil convivial sur ces deux communes de notre territoire : à Saverdun, les lundis après-midi de 14 heures à 17 heures, au Relais Petite Enfance (RPE), et à Mazères, les mercredis matin, de 9 heures à 12 heures, au RPE également.

Ce lieu est destiné à la fois aux parents et aux enfants âgés de 0 à 6 ans. Un lieu pour s'exprimer, se questionner, partager, et jouer. Pas besoin de prévenir, ni de s'inscrire au préalable : l'entrée est libre, volontaire et anonyme.

À la rentrée 2023, les enfants accueillis à la crèche collective des Souleillous, à La Tour-du-Crieu, ainsi que les assistantes maternelles du secteur, habituées à fréquenter le Relais Petite Enfance (RPE) de la « Critournelle », ont eu la joie de découvrir leurs tout nouveaux locaux, situés désormais au 3, chemin du Stade. Une réalisation qui offre désormais de bien meilleures conditions d'accueil aux enfants et répond par là même aux besoins des équipes évoluant sur ces deux structures. Elle permet ainsi de porter à 30 berceaux la capacité d'accueil de la crèche (au lieu de 22 précédemment) et a également permis la création de trois emplois, soit l'équivalent de deux temps plein et un poste à temps non complet. Une bonne nouvelle pour le territoire !

La réalisation de ce bâtiment - pour lequel la CCPAP a été accompagnée par

le conseil départemental de l'Ariège, la Région Occitanie, le SDE09, l'État sans oublier la CAF de l'Ariège - représente un budget de plus de 2 millions d'euros. Un investissement de taille pour l'intercommunalité qui, rappelons-le, avait inscrit depuis 2021 dans son Projet de territoire sa volonté de renforcer les services de la Petite enfance et le soutien à la parentalité.

Avec cette construction, elle confirme donc son engagement en faveur du maintien des services publics de proximité et de qualité ; convaincue qu'ils représentent une amélioration du cadre de vie de ses habitants. Enfin, ce bâtiment représente également la volonté de l'intercommunalité de répondre aux enjeux environnementaux et écologiques actuels grâce à des installations exemplaires.

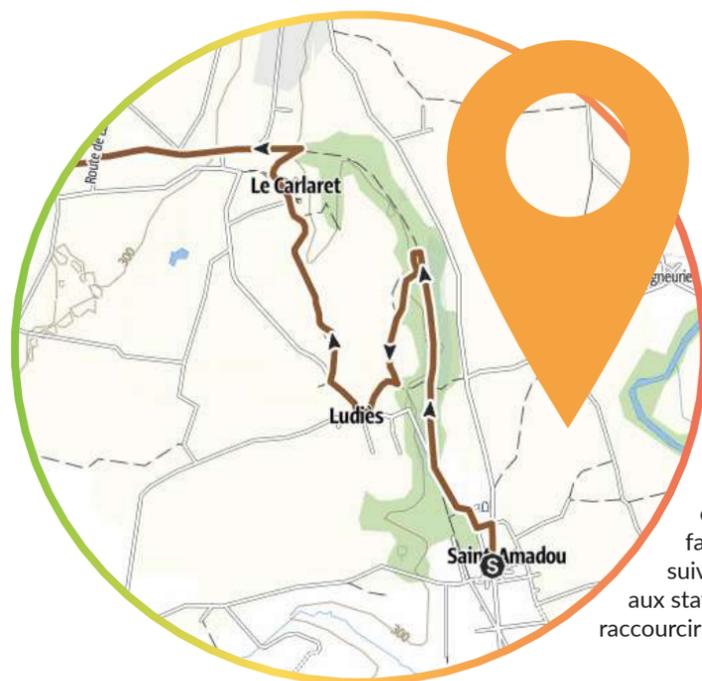


## Ludothèque : une fréquentation en plein boom !

Un succès qui ne se dément pas ! La ludothèque « L'Île aux Trésors », gérée par la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées (CCPAP), et spécialisée dans la Petite enfance, connaît un succès sans précédent depuis son ouverture à l'ensemble des familles et des assistant(e)s maternel(le)s. En effet, l'année 2022 a été une année charnière pour la structure. Nouveaux horaires, nouvelles modalités d'accueil avec une ouverture désormais aux familles d'enfants de moins de 6 ans sans distinction géographique ainsi qu'une ouverture également élargie aux assistant(e)s maternel(le)s libérales et autres structures départementales. Ces nouvelles orientations ont finalement été couronnées de succès puisque la fréquentation de la ludothèque a considérablement augmenté depuis. Et pour preuve, 126 familles sont inscrites actuellement alors qu'elles n'étaient que 7 en 2021 ! Preuve également, s'il en fallait, de la qualité de l'équipement et du service rendu.

# À L'ASSAUT DES PORTES D'ARIEGE PYRENEES EN VTT

L'activité VTT est la troisième activité de pleine nature la plus pratiquée en Ariège derrière la randonnée pédestre, et l'activité vélo (route et loisirs). Notre territoire est un formidable terrain de jeu en la matière ! Alors n'attendez plus et découvrez la Grande Traversée VTT Ariège-Pyrénées, qui relie Saint-Lizier à Ax-les-Thermes, en passant par Ludières, Saint-Amadou, Le Carlaret, La-Tour-du-Crieu, Pamiers et Saint-Victor-Rouzaud. Pour en profiter un max, suivez les guides de l'Agence de développement touristique (ADT).



## Mirepoix > Pamiers

34 kilomètres - D+ 450m D- 470m

Vous voilà dans le piémont Pyrénéen avec comme toile de fond les Pyrénées en toute majesté. Vous enchaînez rapidement sur des sentiers techniques. Vous arrivez sur le site de Tabarienne et non loin de sa nécropole, on vous conseille de faire un mini détour et de monter à droite pour rejoindre la table d'orientation qui vous permet de situer les sommets ariégeois. Vous reliez plusieurs petits villages étapes du chemin de St-Jacques-de-Compostelle (GR®78) Manses, Teilhet, Ludies Saint-Amadou, Le Carlaret. Au milieu des champs de tournesol, sur la plaine appaméenne, profitez de ce petit passage insolite : « du pont du Crieu » qui marque la fin de votre étape avant de rejoindre la ville de Pamiers. Vous pouvez faire une halte sur le sentier de l'eau à Saint-Amadou pour suivre le cheminement de l'eau, de la source au lavoir, grâce aux stations d'interprétations du patrimoine. Cette étape peut se raccourcir : Saint-Amadou - Pamiers pour un total de 14 kilomètres et une difficulté moyenne.

## Pamiers > Le Mas-d'Azil

43 kilomètres - D+1010m D-1020m

Vous voilà en moyenne montagne sur la chaîne du Plantaurel, le sentier est technique et sportif. Il vous invite à adapter votre vitesse dans des montées techniques et des descentes en monotraces. Vous débutez dans le centre de Pamiers pour rejoindre rapidement l'abbaye de Cailloup située dans un environnement fort agréable, vous enchaînez ensuite sur des pistes avec vue sur les Pyrénées depuis Saint-Victor-Rouzaud. Redescendez par la route et remontez par une jolie piste avant d'entamer un magnifique sentier forestier avec toujours une superbe vue sur le sommet du Valier qui est votre repère des Pyrénées ariégeoises. Vous voilà redescendus à Pailhès. À nouveau une belle montée vous attend. En poussant votre VTT ou sur la selle, pour les plus « en cannes », vous rejoindrez un sentier empierré et joliment technique.

Une section parfaite pour apprendre à bien piloter sa monture.

Rejoignez le lac de Filhet et enchaînez sur une étape sportive. Votre parcours se termine en toute beauté au Mas-d'Azil où sa remarquable grotte vous attend.

Un formidable site géologique et préhistorique qui mérite une belle pause pour la soirée. Cette étape peut se raccourcir :

Pamiers - Montégut-Plantaurel pour un total de 18 kilomètres et une difficulté toujours difficile (D+429m D-323m). Un début en plaine puis un paysage de coteaux plus vallonné avec des vues dégagées s'enchaînent avant la descente vers Saint-Victor-Rouzaud et une remontée plus tranquille par un chemin agréable avant l'arrivée dans le Plantaurel.

Pamiers - Montégut-Plantaurel pour un total de 18 kilomètres et une difficulté toujours difficile (D+429m D-323m). Un début en plaine puis un paysage de coteaux plus vallonné avec des vues dégagées s'enchaînent avant la descente vers Saint-Victor-Rouzaud et une remontée plus tranquille par un chemin agréable avant l'arrivée dans le Plantaurel.

Pamiers - Montégut-Plantaurel pour un total de 18 kilomètres et une difficulté toujours difficile (D+429m D-323m). Un début en plaine puis un paysage de coteaux plus vallonné avec des vues dégagées s'enchaînent avant la descente vers Saint-Victor-Rouzaud et une remontée plus tranquille par un chemin agréable avant l'arrivée dans le Plantaurel.

Pamiers - Montégut-Plantaurel pour un total de 18 kilomètres et une difficulté toujours difficile (D+429m D-323m). Un début en plaine puis un paysage de coteaux plus vallonné avec des vues dégagées s'enchaînent avant la descente vers Saint-Victor-Rouzaud et une remontée plus tranquille par un chemin agréable avant l'arrivée dans le Plantaurel.

Texte réalisé par l'ADT : [www.ariégepyrenees.com](http://www.ariégepyrenees.com)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

→ La CCPAP entretient 478 kilomètres de sentiers de randonnée et de VTT

Les services des Espaces extérieurs de la Communauté de communes, implantés à Pamiers et à Saverdun, entretiennent chaque année pas moins de 478 kilomètres de sentiers de randonnée et de VTT sur le territoire. Parmi lesquels, la Grande Traversée VTT Ariège-Pyrénées ici présentée. Ils ont également à leur charge le balisage de ces itinéraires.

Découvrez aussi le territoire à pied sur nos itinéraires balisés : [www.pap-tourisme.fr](http://www.pap-tourisme.fr)

## Chaque année, la CCPAP vient en aide aux 34 communes du territoire.

Elle délivre annuellement des fonds de concours en veillant à répartir le plus équitablement possible les contributions. En voici quelques beaux exemples mais aussi d'autres interventions de l'intercommunalité forcément à remarquer près de chez vous...



### À SAINT-MARTIN-D'OYDES, UN CAFÉ D'UN NOUVEAU GENRE

Après des années sans commerce, la commune de Saint-Martin-d'Oydes a souhaité dynamiser le centre du village en créant un espace multiservices de proximité. En 2020, elle a fait le choix de candidater auprès de l'association « Les 1000 cafés », association qui œuvre en faveur de la redynamisation des centres-bourgs. Après avoir été retenue, la commune a monté un projet pour rénover complètement un bâtiment existant dans le centre du village en y aménageant un café multiservices, une surface de vente épicerie et une cuisine aux normes en vigueur. La structure fait également office de relais colis.

#### Un pari gagnant pour la municipalité qui a pu être accompagné par divers partenaires locaux

Les travaux ont été financés par plusieurs partenaires, dont la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées qui s'est mobilisée par le biais des fonds de concours. C'est ainsi que le 3 août 2023, « Le Martinois » a officiellement ouvert ses portes, pour le plus grand bonheur des habitants. Après quelques mois de fonctionnement, les très bons résultats de la structure et le dynamisme retrouvé dans le centre du village confirment que le pari de municipalité était gagnant. L'intercommunalité est d'ailleurs très heureuse d'avoir contribué à la réussite du projet !

### BIENTÔT UNE VOIE DOUCE ENTRE PAMIERS ET LA TOUR-DU-CRIEU

Le projet global vise la création d'un itinéraire cyclable sécurisé entre la gare de Pamiers et le centre-ville de La Tour-du-Crieu (mairie et équipements). Première alternative à «l'autosolisme» sur le pôle urbain appaméen, ce projet porte l'objectif de favoriser la pratique du vélo du quotidien des habitants, actifs, collégiens et lycéens du territoire. Il s'agit aussi de favoriser la transition écologique et une croissance verte par la lutte contre le changement climatique et la précarité énergétique en proposant des alternatives aux déplacements motorisés. Ce projet, porté par les communes de Pamiers et de La Tour-du-Crieu, s'inscrit dans le cadre de diverses politiques publiques. La CCPAP accompagne financièrement ce projet par un fonds de concours attribué en novembre 2022. La livraison de la voie est prévue pour le courant de l'année 2025. D'ores et déjà, une portion a été livrée par la Ville de Pamiers, notamment au niveau de la rue Isabelle-Sandy (notre photo).



## LE BEAU PROJET DES JARDINS PARTAGÉS EN BORDURE DE L'HERS À MAZÈRES



Dans le cadre de la revitalisation de son centre-bourg, la commune de Mazères vise la préservation du cadre de vie de la Bastide, notamment par le rétablissement de la relation physique historique entre la Bastide et l'Hers, sa rivière. La création de jardins et vergers partagés en rive droite de l'Hers, ainsi que l'aménagement des berges en zone de détente et de loisirs figurent parmi les projets permettant de répondre à cette volonté. C'est à ce titre que la commune a porté cet aménagement pour un coût global de 326 000 € comprenant : 39 parcelles de 50 à 100 m<sup>2</sup> dont 32 sont équipées de cabanes individuelles et de récupérateurs d'eau. Deux parcelles sont destinées à accueillir des jardins collectifs, dont un est réservé aux EHPAD et aux groupes scolaires.

#### Une réappropriation des berges par un public intercommunal prévue

Le projet prévoit également la création d'un espace de convivialité pour les jardiniers pouvant permettre d'accueillir des manifestations à caractère éducatif et de sensibilisation ; une aire de stationnement pour les voitures et les cycles ; un conservatoire fruitier public, une aire de pique-nique en bordure de rivière, ainsi qu'une promenade thématique avec bamboueraie dans le cadre du réaménagement des berges. Cet aménagement a été lauréat de l'appel à projets «Jardins Partagés » dans le cadre du volet agricole du plan de relance de l'État, mais aussi le soutien de celui-ci au titre de la DETR, de la Région dans le cadre du dispositif Bourg-centre, du Département de l'Ariège au titre de l'aménagement urbain, mais aussi de la CCPAP dans le cadre d'un Fond de concours. Le projet d'aménagement des jardins partagés comprend plusieurs volets. Le premier volet, les jardins partagés, destinés aux Mazériens du cœur de Bastide ne disposant pas d'espace extérieur ou souhaitant rencontrer d'autres habitants, aura principalement un impact communal. En revanche, l'aménagement d'un verger conservatoire, d'aires de pique-niques, et de sentiers thématiques le long des berges et à travers une bamboueraie et d'une mare pédagogique, permettra une réappropriation des berges par un public intercommunal. La CCPAP a donc accompagné tout naturellement ce projet.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Actuellement, la CCPAP contribue financièrement à :

- La réfection de la salle des fêtes à Unzent
- La restructuration de la mairie et la rénovation d'un logement communal à Saint-Victor-Rouzaud
- La réhabilitation d'un bâtiment communal en locaux commerciaux aux Pujols
- L'isolation d'un logement social communal à Saint-Quirc
- La rénovation et la mise aux normes de l'éclairage du stade à Escosse
- La création d'une passerelle piétonne et cyclable entre la Bastide et les berges de l'Hers à Mazères
- La mise en accessibilité et extension de la mairie de Saint-Jean-du-Falga
- Les travaux de réfection des murs du cimetière à Justiniac
- La création d'un espace de compostage partagé à Brie
- La restauration de l'église Saint-Etienne à La Bastide-de-Lordat
- La sécurisation et l'aménagement de la traversée de Lissac
- La rénovation énergétique des bâtiments communaux à Arvigna
- La rénovation de la flèche de l'église au Vernet-d'Ariège
- La réhabilitation énergétique d'un bâtiment communal à Bonnac
- L'isolation des murs par l'extérieur de la salle communale à Villeneuve-du-Paréage
- Le remaniement des toits des édifices publics à Benagues
- Les travaux de mise aux normes d'un logement communal à Gaudiès
- L'extension du réseau d'eaux en faveur de l'installation d'une exploitation agricole à Esplas
- L'aménagement d'un appartement communal à Saint-Michel
- La rénovation énergétique de la maison DLKC à Saverdun
- La mise en place d'un nouveau système de chauffage dans les logements communaux à Canté
- La sécurisation du logement de l'ancienne école à Lescousse



## ANIMAL DE COMPAGNIE: PRÉFÉREZ L'ADOPTION !

**La Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées (CCPAP) gère le seul refuge intercommunal du département. Le site des Trois-Bornes « Julie Cerny », et ses agents dévoués, accueillent quotidiennement des animaux perdus ou abandonnés et les mettent dans les meilleures conditions en vue de leur adoption.**

Adopter un animal exige d'avoir bien réfléchi en amont car il n'est pas question d'agir sur un simple coup de tête que l'on risque de regretter par la suite. Trop d'abandons d'animaux découlent de ce type de situation, hélas... Lorsque l'on est certain d'être capable d'apporter à un animal tout l'amour mais aussi les bons soins qu'il mérite, alors la solution à privilégier est de se tourner vers le Refuge intercommunal des Trois Bornes à Pamiers. Adopter un chien récupéré par un refuge est un acte généreux. Du même coup, on libère une place qui ne tardera pas à être occupée par un nouveau chien abandonné ou perdu et qui lui aussi aura des chances d'être accueilli par une famille. Au refuge, on trouve toutes races de chiens et de chats. Chaque adoptant a donc la possibilité de se voir proposer l'animal qui

correspond le mieux à ce qu'il recherche, tant en termes de taille que de caractère. Ainsi, un chasseur a toutes les chances d'y rencontrer un compagnon taillé sur-mesure pour partager sa passion, tout comme une famille avec jeunes enfants pourra trouver dans un refuge un animal calme, joueur, sociable et protecteur. Le futur adoptant est accueilli par notre équipe investie et connaissant bien les règles des besoins de l'animal convoité. S'adresser à un refuge, c'est donc se donner les moyens de réussir une adoption.

**Plus d'infos sur les adoptions possibles sur : [www.refuge-paysdepamiers.fr](http://www.refuge-paysdepamiers.fr). Vous pouvez également suivre le refuge sur les réseaux sociaux sur Facebook et Instagram !**

## ILS SONT AU REFUGE DEPUIS LONGTEMPS...



Paola, croisée bleu de Gascogne, est née le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle est issue d'une saisie effectuée en mars 2021 et est au refuge depuis trois ans déjà. Paola une chienne sensible, au premier abord timide. Une fois en confiance, elle réclame beaucoup d'affection. Dans son futur foyer, un ou plusieurs

congénères sera obligatoire pour son bien-être ainsi qu'un jardin très bien clôturé. Elle n'apprécie pas de partager son foyer avec des chats.

**\*Attention, depuis la parution de ce journal, ces animaux ont peut-être eu la chance de trouver un foyer. Rendez-vous sur place pour les rencontrer ! Horaires d'ouverture du refuge: tous les jours de 13h30 à 16h45 (dont dimanche et jours fériés). Informations au 05 61 60 03 33.**

Scout, croisé korthal, est né le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Trouvé errant sur la voie publique en octobre 2020, il attend depuis de trouver une famille au refuge. Il s'agit d'un chien extrêmement proche de l'humain et sociable. L'entente avec ses congénères est en fonction des affinités, Scout n'accepte pas tous les chiens. Un jardin très bien clôturé est obligatoire. Il n'apprécie pas non plus de partager son foyer avec des chats.



# SUIVEZ QUOTIDIENNEMENT NOS ACTUALITÉS...

LE SITE INTERNET DE LA CCPAP : [www.ccpap.fr](http://www.ccpap.fr)



Retrouvez des articles concernant l'actualité de l'intercommunalité mais aussi toutes les informations utiles au sujet de nos compétences.



@ Communauté de Communes des Portes d'Ariège Pyrénées



@portesariege pyrenees



@ Comcom Portes d'Ariège Pyrénées



## LES RÉSEAUX SOCIAUX

Vous souhaitez suivre les actualités recrutement de l'intercommunalité ? Ou bien en savoir plus sur l'agenda culturel ? Retrouvez-nous sur les différents réseaux sociaux : Facebook, Instagram et LinkedIn.

## L'APPLICATION PANNEAU POCKET

NOUVEAU ! L'intercommunalité ainsi que les 34 communes qui la composent se sont dotées de l'application PanneauPocket ! Un système d'alertes et d'infos, 100 % gratuit, sans publicité et anonyme. Rejoignez-nous !





## RANDONNÉE DE L'EAU, ACTE III LE 2 JUIN !

Depuis 2022, la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées (CCPAP) soutient, en tant que premier partenaire, la Randonnée de l'eau, événement à grand succès, piloté par le Rotary club de Pamiers. Après deux belles éditions en 2022 et 2023, la troisième prévue le 2 juin 2024, à Saint-Amadou, se veut encore plus ambitieuse.

Une troisième édition et des nouveautés ! Au programme, deux parcours inédits de 8 et 18km pour répondre à la demande des coureurs avertis ; également une épreuve de cani cross pour permettre aux propriétaires de chiens demandeurs d'événements solidaires d'y participer avec leur animal. Autre innovation pour cette troisième édition, une course challenge organisée en partenariat avec l'association Padènes Compagnies. La course se déroulera en deux étapes. La première étape le 31 mai, au village de Montaut avec une course de 8km. La deuxième étape, le 2 juin, au village Saint-Amadou avec une course de 8km chronométrée. Les coureurs qui se seront inscrits au challenge devront obligatoirement courir les deux courses et les meilleurs temps se verront récompensés. Outre ces innovations, la marche libellule, la buvette, la paella géante, et pleins d'autres animations seront proposées. Après deux projets sur le grand âge et la petite enfance, la troisième édition de la Randonnée de l'eau permettra de soutenir un projet

environnemental mobilisateur : celui du verdissement par la plantation de haies autour de la déchetterie de Saverdun, service structurant de la CCPAP.

### La Randonnée de l'eau vise trois grands objectifs :

→ Rendre vivant le sentier de l'eau, entretenu par la CCPAP, afin de permettre une visibilité patrimoniale sur le parcours de la randonnée qui regorge d'anecdotes traditionnelles et qui permet aux habitants et visiteurs de parcourir l'histoire du territoire au travers d'une promenade bucolique à la beauté exceptionnelle.

→ Mobiliser les habitants du territoire des Portes d'Ariège sur une course sportive et solidaire pour faire vivre les villages de Saint-Amadou et Les Pujols.

→ Fédérer le public autour d'un projet d'ampleur. Grâce à la Randonnée de l'eau, le public a désormais un rendez-vous annuel

au service d'une cause solidaire en faveur du territoire des Portes d'Ariège.

### Des partenaires engagés

Pour accompagner le Rotary club de Pamiers dans cette initiative salubre, plusieurs partenaires se mobilisent chaque année. Il s'agit des communes de Saint-Amadou et Les Pujols, le 1<sup>er</sup> RCP, l'association départementale Terres de trail, l'association de l'Ephad de Verniolle, le SMECTOM, de nombreux sponsors, des bénévoles du Rotary club, et bien sûr, la communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées. Le soutien de la CCPAP est multiple : l'entretien du sentier de randonnée, l'accompagnement logistique et matériel pour l'organisation du village festif, le financement des trophées et médailles pour toutes les catégories et aussi, le relais de la communication sur l'événement.

Toutes les infos en suivant #La Randonnée de l'eau sur les réseaux sociaux.

## QUELQUES RDV À NE PAS MANQUER D'ICI CET ÉTÉ

Adressez-nous vos événements pour les intégrer dans les prochains magazines et sur notre site internet : [communication@ccpap.fr](mailto:communication@ccpap.fr)

### AVRIL

Du 30 mars au 1<sup>er</sup> – de 11h à 17h  
Grande Chasse aux œufs  
Payant  
→ Ô Parc à Saint-Michel

Samedi 6 – à partir de 17h30  
TRAD'IN PAMIERS #5  
Initiation aux danses suivie d'un bal trad  
→ Salle Fernan, à Pamiers

Tous les vendredis matins de l'année  
Marché de producteurs  
→ Saverdun

### MAI

Samedi 4 – 20h30  
Concert  
Amaury Vassili  
Payant, sur réservation :  
Office de tourisme intercommunal  
→ Cathédrale Saint-Antonin à Pamiers

Dimanche 12 – 16h  
Festival Gabriel Fauré - Concert  
Smoking Josephine - Quintette à cordes  
→ Salle Aglaë Moyne à Pamiers

Jeudi 16 – 18h30  
Conférence  
Art et Philosophie II  
Par Antoine Seel, professeur de lettres et de théâtre.  
→ Espace d'art contemporain les Carmes de Pamiers

Jeudi 24  
Vernissage  
Exposition de Michel de Agostini  
Entrée libre  
→ Espace d'art contemporain les Carmes de Pamiers

Dimanche 26 – de 9h30 à 13h30  
Marche, concert et brunch  
La P'tite rando du Chat Bleu  
Sur réservation :  
Le Chat bleu productions  
→ à Saverdun

Dimanche 26 – dès 9h30  
Courses sportives  
22<sup>e</sup> édition des Foulées de Mazères  
Sur réservation :  
Mazères courses pédestres  
→ à Mazères

### ZOOM SUR...

Du vendredi 31 mai au 1<sup>er</sup> juin  
Concerts, courses et randonnées  
10<sup>e</sup> édition du Festival Celt en Oc  
Pour plus de renseignements :  
[padenescmpagnies@gmail.com](mailto:padenescmpagnies@gmail.com)  
- 06 95 30 50 34  
→ Place de la République à Montaut

### JUIN

Du 1<sup>er</sup> au 2 – 18h30  
Rendez-vous aux Jardins  
Visites guidées et contes

→ Site de Caillou à Pamiers



Liste d'idées de sorties non exhaustive, retrouvez toutes les animations proposées en Portes d'Ariège sur le site internet de l'Office de Tourisme intercommunal : [pap-tourisme.fr](http://pap-tourisme.fr)

Dimanche 2 - dès 8h30  
La Randonnée de l'eau  
→ Centre-bourg de Saint-Amadou

Samedi 8 - 13h  
Course de caisses à savon !  
Contact : Comité des fêtes  
→ Salle des fêtes à Montaut

Du samedi 8 au dimanche 9  
30<sup>e</sup> festival du Salon du Livre  
→ à Pamiers

Dimanche 16  
Foire bio  
Brie en bio  
→ Commune de Brie

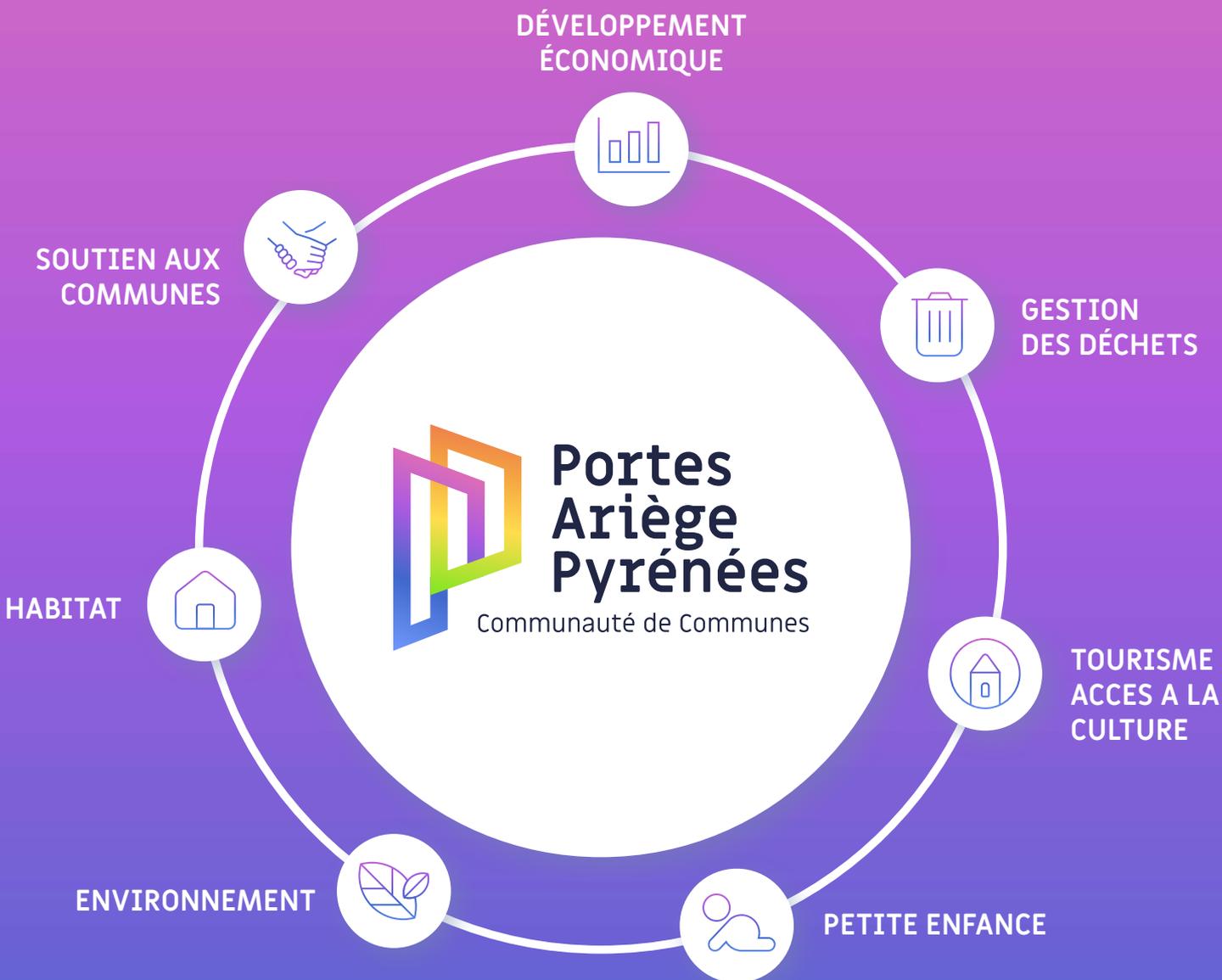
Mercredi 26  
Festival enfance-jeunesse  
Partir en Livre  
Organisé par le Bibliopôle de la CCPAP. Plus d'informations à venir sur : [www.bibliopole-ccpap.fr](http://www.bibliopole-ccpap.fr).  
Gratuit.  
→ à Pamiers et ailleurs sur le territoire de la CCPAP

Samedi 29 - 21h30  
Spectacle sons et lumières  
FAURÉ FOREVER  
Dans le cadre de l'anniversaire du centenaire de la mort de Gabriel Fauré.  
Entrée libre.  
→ Le Carmel, à Pamiers

Tous les jeudis matins de l'année  
Marché de producteurs  
→ Mazères

### JUILLET

Vendredi 5 et samedi 6  
Festival  
Les Voix sonneuses #6  
→ Place du Champ-de-Mars à Saverdun



## AGIR ENSEMBLE POUR VOTRE QUOTIDIEN

Arvigna	Le Carlaret	Lescousse	Les Pujols	Saint-Victor-Rouzaud
La Bastide-de-Lordat	Escosse	Lissac	Saint-Amadou	Saverdun
Benagues	Esplas	Ludiès	Saint-Jean-du-Falga	La Tour-du-Crieu
Bézac	Gaudiès	Madière	Saint-Martin-d'Oydes	Trémoulet
Bonnac	Les Issards	Mazères	Saint-Michel Saint-	Unzent
Brie	Justiniac	Montaut	Quirc	Le Vernet
Canté	Labatut	Pamiers		Villeneuve-du-Paréage